

23.09.2024 - 3ème séance

Dr. Maurice Schuhmann

<https://www.maurice-schuhmann.de>

CM: Théories de la démocratie

- Jean-Jacques Rousseau (1712-1768) -

[Introduction]

Bonjour,

comme je n'ai toujours pas accès au système, je n'ai pas pu vous fournir une liste de littérature raisonnable – y compris celle que j'ai promise sur la démocratie défensive – et vous n'avez pas encore reçu le test sur la démocratie ni la présentation PowerPoint. Vous les recevrez néanmoins.

Lors de cette session, nous allons parler d'un classique démocrate – le Suisse Jean-Jacques Rousseau, fier citoyen de Genève – un auteur qui écrivait du point de vue d'un homme ordinaire et non d'un intellectuel ou d'un savant. En tant que citoyen de Genève, il aimait se décrire ainsi – par exemple, dans l'avant-propos de "Du Contrat Social".

["Né citoyen d'un Etat libre, & membre du souverain, quelque faible influence que puisse avoir ma voix dans les affaires publiques, le droit d'y voter suffit pour m'imposer le droit de m'en instruire."]

Plus encore, la raison de la rupture de sa collaboration avec Denis Diderot et Jean-Baptiste d'Alembert sur l'Encyclopédie fut une contribution négative d'Alembert sur sa ville natale, Genève. Avec lui, nous retrouvons, après Machiavel, un représentant du (moderne) républicanisme, c'est-à-dire un courant qui vise à établir une citoyenneté dans un État organisé en république. Parmi les représentants plus connus de notre époque, on trouve par exemple Hannah Arendt et Charles Taylor. En plus de son appartenance à la tradition républicaine, il me semble que les aspects de penseur de la démocratie directe ainsi que de la démocratie identitaire sont particulièrement pertinents pour notre session d'aujourd'hui. Le terme de "démocratie directe" est généralement connu ; celui de démocratie identitaire l'est moins. Cela désigne un système basé sur une identité totale entre les gouvernants et les gouvernés. Ce terme n'est pas encore complètement établi en science politique.

[Contenu]

Je suis tombé par terre, c'est la faute à Voltaire

Le nez dans le ruisseau, c'est la faute à Rousseau

Je ne suis pas notaire, c'est la faute à Voltaire

Je suis petit oiseau, c'est la faute à Rousseau

(Gavroche : La faute à Voltaire, dans : Victor Hugo : Les Misérables)

Le chant du musical "Les Misérables" – adapté du roman éponyme de Victor Hugo – vous est peut-être familier. Dans le refrain, les deux adversaires classiques Rousseau et Voltaire sont mentionnés. Je ne m'étendrai pas sur cette chanson, mais me concentrerai sur la faute de Rousseau...

Pour aborder les approches démocratiques chez Rousseau, l'émotion pour Genève est sans importance.

[Sélection de textes]

Il s'agit plutôt de retracer sa contribution au discours démocratique à partir des textes suivants :

- Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1755)
- Discours sur l'économie politique (1755)

Ces deux textes sont considérés comme les précurseurs de

- Du Contrat Social (1762)

En plus de ce discours plutôt théorique dans le Contrat Social, Rousseau est également responsable de deux traités théoriques sur les constitutions étatiques :

- Lettres sur la législation de la Corse (1765)
- Considérations sur le gouvernement de Pologne (1771)

Je ne sais pas comment on se souvient aujourd'hui à Corse de la contribution de Rousseau de 1765 – Lettres sur la législation de la Corse – ou si on s'en souvient encore. Y a-t-il des étudiants d'origine corse présents qui peuvent me donner des informations à ce sujet ? Cela m'intéresse après la séance.

En ce qui concerne la constitution polonaise de 1791, on peut cependant constater qu'elle a été fortement influencée par ses réflexions dans les "Considérations sur le gouvernement de Pologne".

- Émile (1762)

Dans le roman éducatif "Émile", il y a également des références à Thomas Hobbes et John Locke. Je souligne cela, car je pense que l'histoire des idées ne se crée pas à partir de rien, mais que les textes naissent de la réception et de la confrontation (critique) avec des textes ou des contributions d'autres penseurs.

Ce texte – "Émile" – est certes principalement un roman éducatif, mais ici aussi, surtout dans le cinquième livre, on trouve un certain nombre d'aspects qui peuvent être interprétés comme une éducation civique.

Dans ces œuvres, on trouve également des références répétées aux travaux et à la pensée de Platon, Aristote, Hobbes et Locke.

Je ne veux pas non plus cacher qu'en parlant aujourd'hui du "démocrate" Rousseau, nous avons bien sûr d'autres interprétations comme par exemple une lecture socialiste qui le voit comme un précurseur de Karl Marx et un premier socialiste, ainsi qu'une lecture le considérant comme un penseur du fascisme européen, contre lequel a mis en garde le premier président allemand Theodor Heuß, un représentant du libéralisme allemand et du parti libéral "Freie Demokratische Partei" (FDP), un équivalent allemand à la "Renaissance" française (anciennement "La République En Marche !" ou LREM). En science politique allemande, il a été difficile de recevoir l'œuvre de Rousseau de manière décontractée jusqu'au moins dans les années 1950. Il n'est pas surprenant que les textes de Carl Schmitt ("Der Begriff des Politischen", fr.: "La notion du politique"), le "juriste du IIIe Reich", présentent des points communs avec la pensée de Rousseau. Le célèbre dicton de l'anarchiste français Pierre-Joseph Proudhon dans son ouvrage "Qu'est-ce que la Propriété ?" – "La propriété, c'est le vol !" – est déjà esquissé dans le "Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes" chez Rousseau, ce qui permet également une lecture sous une perspective socialiste.

Ces interprétations – qu'elles soient socialistes ou fascistes avant la lettre – ont sans aucun doute leur légitimité, mais elles sont d'une importance secondaire pour notre session d'aujourd'hui.

[Aperçu des concepts de base]

Dans le cadre de notre réflexion sur Rousseau, nous allons aujourd'hui aborder, ou effleurer en partie :

- Pluralisme et homogénéité
- Intérêts particuliers et partis
- Contrat social
- Souveraineté populaire
- Republicanisme
- Éducation civique
- Protection des minorités

Avant de plonger dans le contenu, je voudrais aujourd'hui passer une chanson - « Slave » du groupe norvégien de Black Metal Vreid. La chanson fait référence, non seulement dans le refrain, à l'œuvre de Rousseau.

„Man was born free
Now he's everywhere in chains
Once a wild spirit
Now a socialized slave!“.

« On est né libre Maintenant, il est partout enchaîné Autrefois un esprit sauvage Maintenant un esclave socialisé ! »

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=NN8E7HIvaM>

Ce refrain fait référence à l'affirmation du « Contrat Social » :

„L’homme est né libre, & partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres, qui ne laisse pas d’être plus esclave qu’eux.“

Il s'agit ici du début du premier chapitre.

[Si vous êtes intéressé par d'autres adaptations musicales de Rousseau dans le black metal, veuillez consulter l'article ci-joint sur « Rousseau et le black metal ».]

[Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes & Discours sur l'économie politique]

L'écrit « Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes » est considéré comme le premier des écrits politiques de Rousseau. Il a été accueilli de manière très variée à l'époque. L'encyclopédiste d'Alembert s'est exprimé très positivement à ce sujet, tandis que Voltaire n'a eu que du mépris. Ainsi, il a écrit en 1755 dans une lettre à Rousseau :

„J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain ; je vous en remercie ; vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, et vous ne les corrigerez pas. Vous peignez avec des couleurs bien vraies les horreurs de la société humaine dont l'ignorance et la faiblesse se promettent tant de douceurs. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre Bêtes. Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage.“ (Aux Délices, près de Genève [30 août 1755])

Dans cet écrit, il esquisse un état de nature positif dont l'homme s'est aliéné. Dans cet état, qui, contrairement à toutes les simplifications, ne doit pas être considéré comme paradisiaque, règne encore une relative égalité. Ce n'est qu'en société — après la conclusion du contrat — qu'apparaît la grande inégalité qui caractérise nos sociétés. Le concept d'égalité, si important pour le discours démocratique, est central ici et sera approfondi plus tard dans le roman éducatif *Émile*.

L'homme quitte cet état de nature au moment où il commence à coopérer avec d'autres pour assurer sa survie. À cet égard, il existe certes des premières chevauchements avec Hobbes, mais leurs idées contractuelles diffèrent nettement. Le contrat social chez Rousseau ne sert pas seulement à la

conservation de soi comme chez Hobbes, mais aussi à la liberté et à l'égalité. Il y a également une nette distinction en ce qui concerne la construction d'un souverain.

Un autre thème de l'écrit est l'introduction de la propriété privée. Selon Rousseau, l'introduction de la propriété privée mène à la concurrence, à la vanité, à l'envie et aux conflits. L'état de nature d'indépendance et d'égalité est remplacé par des institutions sociales qui renforcent les inégalités — surtout à travers la propriété et les systèmes politiques qui en découlent.

Dans le contexte de la glorification de l'état de nature, un autre élément important apparaît : la construction coloniale du "noble sauvage". Il s'agit d'une image idéale d'un "homme naturel" non corrompu par la civilisation, construite comme un contrepoint à l'homme civilisé.

Pour moi, en tant que personne socialisée en Allemagne, ce stéréotype est surtout associé à l'auteur saxon Karl May et à son chef apache Winnetou.

Le deuxième écrit politique de Rousseau est : Discours sur l'économie politique, une contribution à l'Encyclopédie, le grand projet des Lumières françaises — ou, parmi les enseignants de langue, également connu comme la première expression de l'échec de l'enseignement des langues étrangères dans l'Éducation Nationale en France. Plutôt que de traduire l'Encyclopédie Britannica en français, d'Alembert et Denis Diderot ont trouvé plus simple de rédiger une nouvelle encyclopédie...

Dans cette contribution de Rousseau, on trouve les idées essentielles que nous associons à lui, comme le contrat social, la relation entre l'État et le citoyen, ainsi que le concept de bien commun. On y trouve quelques légères variations sur certains aspects, mais celles-ci sont à négliger, de sorte que je ne vais pas m'attarder sur cette contribution. Les grandes lignes se retrouvent de manière beaucoup plus élaborée dans le Contrat Social.

Rousseau a mis fin à sa coopération avec les encyclopédistes en raison d'une contribution de d'Alembert sur sa ville natale, Genève, qu'il a jugée négative.

Il est remarquable ici, dans ces deux contributions, que Rousseau utilise le terme de "société civile". Mais il ne l'entend pas comme nous l'entendons aujourd'hui ; il associe ce terme à ce que nous connaissons de la Grèce antique — la polis.

[Du Contrat Social]

Le Contrat Social est considéré comme le texte politique le plus important de Rousseau et occupe une place centrale. Les deux discours précédemment présentés sont considérés comme des introductions ou des précurseurs de ce texte ; les deux essais théoriques constitutionnels peuvent être lus comme des approches pratiques qui en découlent, et avec *Émile*, il élabore également un concept pédagogique complémentaire pour la mise en œuvre du Contrat Social. Le Contrat Social lui-même a été inscrit en 1762 sur la liste des livres interdits (*Index Librorum Prohibitorum*) par le Vatican, peu après, son „*Émile*“ a également été interdit — tout comme, par exemple, quelques décennies plus tard, „*Le Deuxième Sexe*“ de Simone de Beauvoir.

En tant qu'objectif de cette écriture, il formule lui-même :

„Je veux chercher si dans l'ordre civil il peut y avoir quelque règle d'administration légitime & sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont, & les lois telles qu'elles peuvent être: je tâcherai d'allier toujours, dans cette recherche ce que le droit permet avec ce que l'intérêt prescrit, afin que la justice & l'utilité ne se trouvent point divisées.“

Le „*Contrat Social*“ est un exemple de la manière dont Rousseau - et cela peut paraître peu surprenant pour un Suisse - promeut une démocratie directe et rejette le système représentatif, c'est-à-dire un système organisé sur la base de l'élection de partis et de représentants. En même temps, sa réflexion est marquée par un élément fortement participatif, que nous retrouverons en partie dans les théories de la démocratie délibérative.

La prise de décision du peuple passe chez lui par l'assemblée populaire, quelque chose que nous connaissons de l'Antiquité grecque sous le nom d'« *ecclesia* », ainsi que par la plèbe, c'est-à-dire une forme de vote du peuple sur une question de fond - par exemple sous la forme d'un référendum.

[Digression : Constitution française]

Les plébiscites se retrouvent certes dans la Constitution de la Ve République, mais ne sont pas appliqués en France. Les paragraphes 11 et 88 correspondants de la Constitution sont les suivants :

ARTICLE 11.

„[...]

Un référendum portant sur un objet mentionné au premier alinéa peut être organisé à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenue par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales. Cette initiative prend la forme d'une proposition de loi et ne peut avoir pour objet l'abrogation d'une disposition législative promulguée depuis moins d'un an.

Les conditions de sa présentation et celles dans lesquelles le Conseil constitutionnel contrôle le respect des dispositions de l'alinéa précédent sont déterminées par une loi organique.

Si la proposition de loi n'a pas été examinée par les deux assemblées dans un délai fixé par la loi organique, le Président de la République la soumet au référendum.

Lorsque la proposition de loi n'est pas adoptée par le peuple français, aucune nouvelle proposition de référendum portant sur le même sujet ne peut être présentée avant l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date du scrutin.

Lorsque le référendum a conclu à l'adoption du projet ou de la proposition de loi, le Président de la République promulgue la loi dans les quinze jours qui suivent la proclamation des résultats de la consultation.“

ARTICLE 88-5.

„Tout projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif à l'adhésion d'un État à l'Union européenne est soumis au référendum par le Président de la République.“

De plus, l'une des idées principales de la philosophie de Rousseau est la souveraineté absolue du peuple, qui dans sa pensée est indivisible, inaliénable et indélébile.

„La première & la plus importante conséquence des principes ci-devant établis est, que la volonté générale peut seule diriger les forces de l'Etat selon la fin de son institution, qui est le bien

commun: car si l'opposition des intérêts particuliers a rendu nécessaire l'établissement des sociétés, c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible. C'est ce qu'il y a de commun dans ces différens intérêts qui forme le lien social, & s'il n'y avoit pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, nulle société ne sauroit exister. Or, c'est uniquement sur cet intérêt commun que la société doit être gouvernée.“

Il est important qu'ils

a) est exercé directement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de représentants tels que des politiciens,

b) est suivi d'une Volonté Générale, qui incarne cette souveraineté.

En ce qui concerne le point a), par exemple, « Du Contrat Social » déclare à propos du système représentatif en Grande-Bretagne, qui est comparable à notre système représentatif moderne :

„La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, & la volonté ne se représente point: elle est la même, ou elle est autre; il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle; ce n'est point une loi. Le peuple Anglois pense être libre; il se trompe fort, il ne l'est que durant l'élection des membres du Parlement; si-tôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. Dans les courts momens de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde.

L'idée des représentans est moderne: elle nous vient du Gouvernement féodal, de cet inique & absurde Gouvernement dans lequel l'espece humaine est dégradée, & où le nom d'homme est en déshonneur. Dans les anciennes républiques & même dans les monarchies, jamais le peuple n'eut des représentants; on ne connoissoit pas ce mot-là. Il est très-singulier qu'à Rome où les tribuns étoient si sacrés, on n'ait pas même imaginé qu'ils pussent usurper les fonctions du peuple, & qu'au milieu d'une si grande multitude, ils n'aient jamais tenté de passer de leur chef un seul plébiscite. Qu'on juge cependant de l'embarras que causoit quelquefois la foule, par ce qui arriva du tems des Gracques, où une partie des citoyens donnoit son suffrage de dessus les toits.“

De plus, les Écritures disent :

„Les élections par le sort auroient peu d'inconvénients dans une véritable démocratie où tout étant égal, aussi bien par les mœurs & par les talents que par les maximes et par la fortune, le choix deviendrait presque indifférent. Mais j'ai déjà dit qu'il n'y avait point de véritable démocratie.“

En ce qui concerne le point b), il faut dire qu'il suppose que seul le peuple en tant que tel a un pouvoir légitime dans l'État et que ce pouvoir s'exprime dans la Volonté Générale. L'accent qu'il met sur la participation citoyenne dans l'État est étroitement lié à cela. En d'autres termes, ce n'est pas seulement un droit de participer, mais dans les délibérations de Rousseau, un devoir de s'impliquer dans la politique. Rousseau place également le lien étroit entre la liberté et l'égalité – également un thème classique de la théorie démocratique – au premier plan de ses considérations.

„Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à deux objets principaux, la *liberté* & l'*égalité*. La liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'Etat; l'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle.“

Pour lui, la « vraie liberté » n'est possible que si tous les citoyens sont égaux et participent à la législation, c'est-à-dire qu'à l'inverse, cette liberté est également liée à la subordination aux lois décidées en commun. Il distingue entre la « liberté naturelle », qui existe dans l'état de nature, et la « liberté civile », qui se réalise dans une communauté politique par l'observation de la volonté générale. Le terme « liberté » lui-même – qu'il soit compris comme « liberté » ou « liberté » dans la langue anglaise – n'est pas encore défini plus en détail par nous ici. Ce n'est pas l'idéal, mais cela correspond à une conception diacritique que nous consacrons à ce terme de manière plus concrète en confrontation avec la démocratie libérale. Et en général, il explique l'idée d'un contrat social :

„«Trouver une forme d'association qui défende & protège de toute la force commune la personne & les biens de chaque associé, & par laquelle chacun s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même & reste aussi libre qu'auparavant?» Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution.“

De temps en temps, il commente également la démocratie dans cet ouvrage. Le troisième livre se lit comme suit :

„Le Souverain peut, en premier lieu, commettre le dépôt du Gouvernement à tout le peuple ou à la plus grande partie du peuple, en sorte qu’il y ait plus de citoyens magistrats que de citoyens simples particuliers. On donne à cette forme de Gouvernement le nom de *Démocratie*.“

Immédiatement après, cependant, il déclare également :

„A prendre le terme dans la rigueur de l’acception, il n’a jamais existé de véritable démocratie, & il n’en existera jamais. Il est contre l’ordre naturel que le grand nombre gouverne & que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, & l’on voit aisément qu’il ne sauroit établir pour cela des commissions, sans que la forme de l’administration change.“

[Points critiques, classement et angles morts]

La volonté générale constitue une communauté homogène, c'est-à-dire une communauté qui ne dispose pas du pluralisme d'opinion que nous connaissons dans les démocraties modernes, ni de la protection des minorités ou de la représentation des intérêts particuliers que nous associons, par exemple, dans une démocratie moderne, à des partis politiques ou à des acteurs de la société civile. Cette égalité constitutive - dans le sens d'une homogénéité - est un point de rattachement important pour la lecture de Rousseau comme précurseur du fascisme.

La pluralité de la société, qui s'exprime par le terme «Volonté de tous », est rejetée. Les approches visant à protéger les minorités font totalement défaut. La liberté des citoyens réside dans l'accord et la subordination entre les Volontés généraux.

Le concept de séparation des pouvoirs fait également défaut à Rousseau. Plus encore, l'idée d'un Général de Volonté infallible semble a priori exclure toute séparation des pouvoirs. Cela serait contraire à la souveraineté du Volonté général Volonté générale.

[Lettres sur la législation de la Corse & Considérations sur le gouvernement de Pologne]

L'œuvre de Rousseau comprend également deux essais constitutionnels concrets, l'un pour les Corses et l'autre

pour la Pologne. Pour le premier, il a été sollicité par le révolutionnaire corse l'année dernière parce qu'il avait déjà mentionné la Corse dans son contrat social.

Les Lettres évoquent une notion qui s'inspire de l'idéal antique de la polis grecque. Ses idées ont été partiellement intégrées dans les réformes de la constitution corse de 1755. Mais celle-ci n'existe qu'e jusqu'en 1769, car la Corse devient partie intégrante de la France.

D'une manière générale, il plaide dans ce texte notamment pour :

- un contrat social comme base
- une décentralisation
- une participation accrue des citoyens à la vie politique
- l'éducation et la formation morales des citoyens.

Les Lettres évoquent généralement une notion qui s'inspire de l'idéal antique de la polis grecque. Ses idées ont été partiellement intégrées dans les réformes de la constitution corse de 1755. Mais celle-ci n'existe que jusqu'en 1769, car la Corse devient partie intégrante de la France.

Plus tard, il fait remarquer dans ses « Confessions » :

„J'avais parlé des Corses dans le Contrat social, comme d'un peuple neuf, le seul d'Europe qui ne fût pas usé pour la législation, et j'avais marqué la grande espérance qu'on devait avoir d'un tel peuple, s'il avait le bonheur de trouver un sage instituteur.“ (Rousseau, Les Confessions)

[Les confessions de Rousseau sont une tradition avec l'empereur romain Marc Aurel (Considérations d soi) et le père de l'Église Augustin (confessions).]

Un autre aspect, remarquable, se retrouve dans une partie fragmentaire du texte,

Il renvoie une fois de plus à la vision positive de l'état naturel supposé - en soi déjà un projet, par lequel ils'oppose aux représentants classiques des Lumières.

Nous connaissons ce schéma d'argumentation depuis son premier discours - « Discours sur les sciences et les arts » (1750), que nous n'avons pas approfondi ici.

Le projet de constitution n'a pas été mis en œuvre de cette manière. Au lieu de cela, les Corses font partie de la nation française depuis 1768, en vertu du traité de Versailles entre Gênes et la France, même s'il existe encore des forces séparatistes qui se battent pour un détachement de la France et une indépendance corse.

Pour le compte de patriotes polonais - notamment Comte Wielhorskie - Rousseau a écrit sa deuxième publication, qui traite des réformes possibles de la constitution. En 1771, Rousseau rédige ces Considérations sur le gouvernement de Pologne. Ses propositions comprennent notamment :

- culture et identité nationales
- la souveraineté du peuple
- Éducation et éducation civique

Il préférerait une forme mixte de monarchie et de républicanisme, où le roi gouverne, mais est contrôlé dans de nombreux domaines par des assemblées populaires et des conseils restreints.

La constitution polonaise de 1791 a été clairement définie par Rousseau - et Montesquieu - et est historiquement considérée comme la première constitution démocratique en Europe. Elle ne le mentionne toutefois pas explicitement. La situation de la Pologne était déjà marquée par la situation entre la Russie et la Prusse, également dans le contexte du pacte Hitler-Staline de 1939, où les deux grandes puissances ont absorbé la Pologne.

Ces deux textes constitutionnels sont encore aujourd'hui traités de manière quelque peu négligée dans la recherche, bien qu'ils aient eu une certaine influence dans l'histoire constitutionnelle de chacun.

[Emile]

Emile est l'une des œuvres les plus puissantes sur l'éducation que nous connaissons en science de l'éducation. De nombreux pédagogues, de Léo Tolstoï à Maria Montessori, sont influencés par lui. Il s'agit d'un roman purement théorique - Rousseau avait auparavant placé ses enfants à l'orphelinat - de peur de ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins de base. Il aborde dans son ouvrage des aspects très variés, allant des questions d'alimentation végétarienne des enfants, à la question de l'éducation sexuelle, dans le cadre de laquelle la femme doit être éduquée comme un attachement approprié à l'homme. Le livre s'organise selon les étapes de la vie d'un adolescent. L'éducation politique et sociale, c'est-à-dire l'éducation civique, n'a lieu qu'entre 20 et 25 ans.

Il est loin d'être le premier philosophe politique à se consacrer avant tout à l'éducation des jeunes hommes. Ils'inscrit dans une tradition avec Platon (Politeia, La République) et John Locke (Some thoughts concerning education, Pensées sur l'éducation).

Rousseau décrit l'éducation individuelle de son fils Emil. Il est éduqué seul et individuellement pour le mettre en situation consciemment et convaincre de conclure le contrat social avec d'autres individus. Dans une allusion biblique, c'est Sophie qui intervient. Fidèle à la devise selon laquelle il n'est pas bon que l'homme soit seul, une compagne lui est créée avec elle - et il devient l'ami de Sophie - c'est-à-dire philo-sophie. Le texte lui-même dit :

„Il n'est pas bon que l'homme soit seul, Émile est homme ; nous lui avons promis une compagne, il faut la lui donner. Cette compagne est Sophie.“

C'est une référence au premier livre de Moïse.

« L'Éternel Dieu dit: Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui. »
(Moïse, I, 2:18).

Un autre aspect est que Rousseau met l'accent sur les voyages. En apprenant à connaître d'autres cultures, Emile doit être en mesure de trouver le meilleur pour lui. Mais le voyage est réduit à l'Europe - à l'époque, bien sûr, aussi en raison des moyens de transport.

Le contrat social est repris,

„Puisque avant de s'élire un roi le peuple est un peuple, qu'est-ce qui l'a fait tel sinon le contrat social ? Le contrat social est donc la base de toute société civile, et c'est dans la nature de cet acte qu'il faut chercher celle de la société qu'il forme.“

Il parle également de la volonté générale :

„L'essence de la souveraineté consistant dans la volonté générale, on ne voit point non plus comment on peut s'assurer qu'une volonté particulière sera toujours d'accord avec cette volonté générale. On doit bien plutôt présumer qu'elle y sera souvent contraire ; car l'intérêt privé tend toujours aux préférences, et l'intérêt public à l'égalité ; et, quand cet accord serait possible, il suffirait qu'il ne fût pas nécessaire et indestructible pour que le droit souverain n'en pût résulter.“

Dans ce contexte, il reparle de souveraineté populaire et de législation.

„Si le souverain ne peut parler que par des lois, et si la loi ne peut jamais avoir qu'un objet général et relatif également à tous les membres de l'État, il s'ensuit que le souverain n'a jamais le pouvoir de rien statuer sur un objet particulier ; et, comme il importe cependant à la conservation de l'État qu'il soit aussi décidé des choses particulières, nous rechercherons comment cela peut se faire.

Les actes du souverain ne peuvent être que des actes de volonté générale, des lois ; il faut ensuite des actes déterminants, des actes de force ou de gouvernement, pour l'exécution de ces mêmes lois ; et ceux-ci, au contraire, ne peuvent avoir que des objets particuliers. Ainsi l'acte par lequel le souverain statue qu'on élira un chef est une loi, et l'acte par lequel on élit ce chef en exécution de la loi n'est qu'un acte de gouvernement.

Voici donc un troisième rapport sous lequel le peuple assemblé peut être considéré, savoir comme magistrat ou exécuter de la loi qu'il a porté comme souverain.“

Il continue :

„Nous examinerons s'il est possible que le peuple se dépouille de son droit de souveraineté pour en revêtir un homme ou plusieurs ; car l'acte d'élection n'étant pas une loi, et dans cet acte le peuple n'étant pas souverain lui-même, on ne voit point comment alors il peut transférer un droit qu'il n'a pas.

L'essence de la souveraineté consistant dans la volonté générale, on ne voit point non plus comment on peut s'assurer qu'une volonté particulière sera toujours d'accord avec cette volonté générale. On doit bien plutôt présumer qu'elle y sera souvent contraire ; car l'intérêt privé tend toujours aux préférences, et l'intérêt public à l'égalité ; et, quand cet accord serait possible, il suffirait qu'il ne fût pas nécessaire et indétructible pour que le droit souverain n'en pût résulter.“

Les objectifs pédagogiques ne peuvent pas être perçus à première vue comme une éducation civique, mais ils impliquent par exemple le respect de la propriété de l'autre, c'est-à-dire un élément essentiel du contrat social, c'est-à-dire que le roman peut être lu à la fois comme un guide d'éducation classique, mais aussi en ce qui concerne une orientation vers un individu qui est prêt à conclure un contrat social et qui possède également la boussole morale nécessaire à cet effet.

Il explique explicitement dans le 4ème livre sur les relations entre l'individu et la société :

„Il faut étudier la société par les hommes, et les hommes par la société : ceux qui voudront traiter séparément la politique et la morale n'entendront jamais rien à aucune des deux. En s'attachant d'abord aux relations primitives, on voit comment les hommes en doivent être affectés, et quelles passions en doivent naître : on voit que c'est réciproquement par le progrès des passions que ces relations se multiplient et se resserrent. C'est moins la force des bras que la modération des cœurs qui rend les hommes indépendants et libres. Quiconque désire peu de chose tient à peu de gens ; mais confondant toujours nos vains désirs avec nos besoins physiques, ceux qui ont fait de ces

derniers les fondements de la société humaine ont toujours pris les effets pour les causes, n'ont fait que s'égarer dans tous leurs raisonnements.“

Un aspect secondaire, mais néanmoins important pour nous, est la réflexion sur le concept d'égalité . Le 3e livre d'Emile contient déjà le constat suivant :

„Nulle société ne peut exister sans échange, nul échange sans mesure commune, et nulle mesure commune sans égalité. Ainsi, toute société a pour première loi quelque égalité conventionnelle, soit dans les hommes, soit dans les choses.

L'égalité conventionnelle entre les hommes, bien différente de l'égalité naturelle, rend nécessaire le droit positif, c'est-à-dire le gouvernement et les lois. Les connaissances politiques d'un enfant doivent être nettes et bornées ; il ne doit connaître du gouvernement en général que ce qui se rapporte au droit de propriété, dont il a déjà quelque idée.

L'égalité conventionnelle entre les choses a fait inventer la monnaie ; car la monnaie n'est qu'un terme de comparaison pour la valeur des choses de différentes espèces ; et en ce sens la monnaie est le vrai lien de la société ; mais tout peut être monnaie ; autrefois le bétail l'était, des coquillages le sont encore chez plusieurs peuples ; le fer fut monnaie à Sparte, le cuir l'a été en Suède, l'or et l'argent le sont parmi nous.“

Un aspect secondaire, mais néanmoins important pour nous, est la réflexion sur le concept d'égalité.

Le 3e livre d'Emile contient déjà le constat suivant :

L'une des principales critiques est qu'elle vise une éducation spécifique au genre. Une éducation au deuxième sexe, qui dans la vision androcentrique est soumise à l'homme.

Dans cette éducation, il est déjà établi que les femmes ne peuvent participer à la vie politique ou qu'elles n'ont pas les compétences nécessaires pour le faire. Dans sa « Lettre à d'Alembert sur les Spectacles », Rousseau avait

déjà évoqué les raisons pour lesquelles la femme n'était

pas capable de faire de la politique, notamment en raison de l'émotivité naturelle qu'il lui soumettait. Emile dit :

« Tout dans la nature nous montre que les femmes sont faites pour la dépendance et les hommes pour la domination. »

Des arguments similaires ont été avancés au XXe siècle par les hommes, y compris à gauche, comme contre-argument au suffrage féminin.

Quelques années plus tard, on retrouve une parodie pornographique de ce phénomène sous la forme de la « philosophie dans le boudoir » du marquis de Sade. Au passage, une partie de ce roman pornographique est une diatribe politico-philosophique assez sérieuse sur une France républicaine qui recoupe les positions des penseurs socialistes de l'époque - à savoir Gracchus Babeuf, un communiste de l'Antiquité. (Le terme de « communisme » a lui-même été inventé par le « Rousseau des Halles » - Rétif de la Bretonne (Monsieur Nicolas).)

Indépendamment de cela, il y a aussi eu un discours intermittent sur l'importance de Rousseau pour le développement de l'éducation sexuelle en France.

L'anecdote de la promenade ratée d'Emmanuel Kant est célèbre le jour où il a lu « Emile » de Rousseau. La lecture l'a tellement captivé qu'il a oublié son habit de fer et n'a pas quitté la maison en profondeur dans cette œuvre.

Ce ne sont que des phénomènes marginaux. Dans notre contexte, la question de l'éducation à la citoyenneté ou à la démocratie est intéressante. J'utilise délibérément la forme masculine, car le discours a été centré sur la population masculine jusqu'au XXe siècle.

[Éducation civique et démocrate]

En Allemagne, il y a longtemps eu le mot ailé de « l'école de la nation », une description euphémique pour le service militaire général, l'une des « réalisations » de la Révolution française.

La question est indépendante de ce que doit être ou est ce qui constitue une éducation démocratique ? La participation à la vie politique dans une démocratie exige un certain niveau de compétence - pas seulement une connaissance théorique du fonctionnement. En règle générale, le discours pédagogique :

qu'elle identifie le processus pédagogique par lequel les individus, en particulier les jeunes citoyens, développent des compétences, des valeurs et des attitudes pour participer activement et de manière responsable à une société démocratique. Ce genre de choses existe déjà en première ligne dans le « mile », bien sûr pas autant que nous le faisons aujourd'hui.

La question de savoir comment concevoir et éduquer de manière démocratique afin de maintenir et de défendre notre démocratie est devenue de plus en plus présente dans notre discipline.

Nous constatons toujours que le niveau d'éducation joue un rôle déterminant dans la participation au discours démocratique et à la démocratie vécue. La participation aux élections est plus faible dans les quartiers où le nombre d'habitants est élevé et où le niveau d'éducation est faible que dans d'autres quartiers ; d'autres formes de participation dites conventionnelles, telles que la participation aux élections, la participation aux référendums ou le dépôt de pétitions, sont également constatées.

On pourrait presque se demander si nous pouvons nous rapprocher d'une polittie, c'est-à-dire du système qu'Aristote entendait par règne. Pour mémoire, Aristote, une polittie était un mélange d'oligarchie et de démocratie.

[Conclusion]

Pour clore la conférence d'aujourd'hui, il faut résumer les aspects les plus importants de la théorie de la démocratie de Rousseau.

Tout d'abord, Rousseau est à lire comme un représentant d'une démocratie directe - et en même temps un critique important de la démocratie représentative. Nous approfondirons la confrontation des deux formes dans deux semaines.

Un deuxième aspect est la focalisation sur le Volonté générale, qui reflète la lecture de Rousseau comme représentant d'une démocratie identitaire.

Dans ce contexte, l'accent mis sur la souveraineté du peuple revêt une grande importance.

Le quatrième aspect est l'idée - et le développement - du concept de contrat social que nous avons déjà connu avec Thomas Hobbes et John Locke.

Le cinquième aspect que je voudrais évoquer est le rapport entre « liberté » et « égalité ». Il contribue également à la théorie de la démocratie.

Un dernier aspect est la question de l'éducation - celle de l'éducation des citoyens et celle de la démocratie.

Dans le même temps, il faut critiquer le fait que le concept de Rousseau n'implique aucune séparation des pouvoirs, légitime l'exclusion des femmes du contexte politique et accorde également sa place au cliché colonial du « noble sauvage ».

Merci beaucoup pour votre attention. Je serai à nouveau disponible pour toute question.

Littérature :

Jean-Jacques Rousseau : Les Confessions

Ibid. : Considérations sur le gouvernement de Pologne

Ibid : Du Contrat Social

Ibid. : Discours sur l'économie politique

Ibid. : Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes

Ibid. : Emile. Ou: De l'éducation

Ibid. : Lettres sur la législation de la Corse

=> Rousseau: Oeuvres Complètes, 3 tomes, Gallimard Paris 1967.

**

Avertissement concernant le copyright : ce manuscrit est réservé aux participants du Cours Magistral susmentionné. Toute diffusion à des tiers nécessite l'autorisation de l'auteur lui-même.

Contact pour les demandes de renseignements : maurice.schuhmann@mailbox.org.

**